

COMITÉ TECHNIQUE DU JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021
AVIS SUR LE LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DELEGATION
DU SERVICE PUBLIC DU CRÉMATORIUM

Les membres présents représentant la collectivité :

- Monsieur Roger DIDIER.
- Madame Catherine ASSO.
- Monsieur Claude BOUTRON.
- Madame Christiane BAR.
- Monsieur Vincent MEDILI.
- Monsieur Fabien VALERO.

Les membres présents représentant le personnel :

- Madame Nadège SARRAZIN.
- Monsieur Stéphane CHARABOT.
- Madame Christine MEOT.
- Monsieur Dominique MILLION.
- Monsieur Dominique TERENCE - suppléant ne prenant pas part au vote.
- Madame Catherine CHAUVET.

Vu le courrier de convocation du Comité Technique en date du 7 septembre 2021 ;
Sur la base du rapport de délégation pour la gestion du service public du crématorium, tel qu'il est prévu par l'article L1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que de la note spécifique sur le personnel, et de la présentation, qui a été faite en séance de ces documents, par Monsieur Roland ETTORE, et au terme des débats qui ont suivi cette présentation, le Comité Technique a formulé l'avis suivant concernant le principe du recours à une délégation, sous la forme d'un affermage, pour l'exploitation du service public du crématorium de la Ville de Gap.

Il est ensuite procédé à un vote sur le principe de la délégation de ce service public :

- Pour : (8).
- Contre : (2).
- Abstention : (1).

En conclusion, les membres du Comité Technique émettent un avis favorable.

Fait, le jeudi 16 septembre 2021 à Gap.